

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 32

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :

14 décembre 2018

Date d'affichage :

27 décembre 2018

L'AN deux mille dix-huit, le **20 décembre**, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 14 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, CERLES, Mmes CHAMPEL, DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. ROUX, Mme SANNAT, M. VERMOREL

ABSENTS :

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à José DUBREUIL

M. Jacquie DIOGON, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Jacques LAMY

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Agnès MOLLON

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal

absent

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Serge BIONNIER

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20181220-DELIB181229-DE
Date de télétransmission : 27/12/2018
Date de réception préfecture : 27/12/2018

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 DECEMBRE 2018**

QUESTION N° 29

OBJET : Mises à disposition de salles à la Maison des associations pour 2018-2019 - INFORMATION

RAPPORTEUR : Jean-Pierre BOISSET

Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 5 décembre 2018.

PLANNING 2018/2019

La réunion de répartition des locaux et créneaux horaires qui s'est déroulée le mercredi 13 juin 2018 avait pour objet de traiter :

- La reconduction de créneaux horaires existants,
 - Un réajustement de créneaux horaires existants
 - Une suppression de créneaux horaires existants
 - Une création de créneaux horaires
- Un questionnaire a été préalablement adressé aux associations au mois de mai afin qu'elles formulent leurs vœux pour l'année scolaire suivante étant bien entendu que le calendrier des associations est calqué sur le calendrier scolaire.
- Un tableau d'affectation des horaires préparé par les services a été proposé avec des modifications possibles afin de ne pénaliser personne.
En cas de litige, c'est l' élu qui tranche.
Toutes les demandes ont été satisfaites.

Chaque année les consignes sont :

- Une demande correspondant aux réels besoins car les créneaux non utilisés peuvent profiter à une autre association dans l'attente.
- Les salles sont attribuées en adéquation avec le nombre d'adhérents de l'association ou de l'activité.
- Une certaine souplesse doit être adoptée lors d'événements d'envergure car il peut être demandé à une association de modifier ses horaires ou de changer de salle pour une activité lors d'une manifestation occasionnelle.

COMMUNE DE RIOM

Au cours de la réunion, un rappel du fonctionnement de la structure a été effectué, à savoir :

Une information sur les dates et modalités de fermeture de l'été, sur les grands nettoyages ainsi qu'un rappel des consignes de sécurité, des horaires des personnels et toute question jugée nécessaire au bon fonctionnement de la structure.

A ce jour, sont accueillies à la Maison des associations :

32 associations pour des créneaux allant de 1h00 à 44h00 par semaine (voir annexe 1)

39 associations bénéficient d'une boîte aux lettres, il y a donc un traitement journalier du courrier associatif (voir annexe 2)

LOCATIONS MAISON DES ASSOCIATIONS

Sur l'année scolaire 2017 – 2018, la Maison des Associations a procédé à 24 réservations payantes (formations) représentant un montant de **5 000 €**.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **prendre connaissance des mises à disposition de locaux à la Maison des associations.**

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE

RIOM, le 20 décembre 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL

C O M M U N E D E R I O M

ANNEXE 1

Tableau récapitulatif des volumes horaires au sein de la maison des associations

Associations	Volumes horaires	Salles ou bureaux partagés	Salles ou bureaux permanents
A.C.V.G.	3h00	Saint Don - Tanneries	
Accueil des Villes Françaises	8h30	La Bade Ambène	Opale - Barytine Moulin d'eau
A.D.A.C.	3h00	Tanneries	
Al Andalus	26h00	Mirabel	
Amicale laïque	27h30	La Bade - Ambène Tanneries	Charmettes - Beaumette Couriat - Maréchat
Amis du vieux Riom	9h30	Rubis	
Amitiés Auvergne Chine	3h30	Ambène - Saint Don	
AMTA	1h30	Sardon	
Aqua'Riom			Layat
A.R.E.L.	43h30	Saint Don - Tanneries La Varenne - Barytine	
Asso. Folklore portugais	6h30	Ambène	
Ass. Astronomie	6h00	Saint Don - Tanneries	
CCAS	14h00	Charmettes - St Don Ambène	
Cercle cartophile	2h00	Saint Don	
Cheikchouka	20h00	Sardon	
Club Philatélie	2h30	Tanneries	
Comité de jumelage	5h00	Améthyste	
Crématiste	1h00	Tanneries	
Croix bleue	3h00	Tanneries	
Ecole riomoise de yoga	6h30	Mirabel - Ambène	
Egauts centriques	5h30	Sardon	
Gaperons rouges	2h30	Ambène	
Géode	7h00	Sardon - La Bade	
Les Voies d'Orient	6h00	Sardon - Ambène	

Accusé de réception en préfecture
063-216303006-20181220-DELIB181229-DE
Date de dépôt : 12/12/2018
Date de réception préfecture : 27/12/2018

COMMUNE DE RIOM

Associations	Volumes horaires	Salles ou bureaux partagés	Salles ou bureaux permanents
Nomade	34h00	Sardon - Mirabel Ambène	
Pause découverte	1h00	Ambène	
Riom Country	5h00	Ambène - Mirabel	
Sessad du Marthuret	2h00	Ambène	
Tai Chi Chuan	6h30	Sardon	
Tango Riom	15h00	Sardon - Mirabel	
Tralalire	4h30	La Bade - Saint Don	
UNICEF	3h30	Améthyste	

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20181220-DELIB181229-DE
Date de télétransmission : 27/12/2018
Date de réception préfecture : 27/12/2018

RIOM

COMMUNE DE RIOM

ANNEXE 2

Tableau récapitulatif des associations bénéficiant d'une boîte aux lettres
Au sein de la maison des associations

ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES (AVF)
AL ANDALUS
AMICALE DES ANCIENS CESIENS (ADAC)
AMICALE DES ANCIENS DE LA MANU
AMICALE LAIQUE
AMIS DU VIEUX RIOM
AMITIES AUVERGNE CHINE
AMNESTY INTERNATIONAL
APE JEAN ROSTAND
APE MAURICE GENEST
AQUA'RIOM 63
A.R.A.F.E.
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES D'ANCIENNES DEMEURES RIOMOISES (APADR)
ASSOCIATION DES VISITEURS DE PRISON (ANVP)
ASSOCIATION MEDECINE SPORT ET SANTE (AMSES)
ASSOCIATION RIOMOISE D'ASTRONOMIE
ASSOCIATION RIOMOISE D'ETUDE DES LANGUES (AREL)
BOUCHONS 63
CERCLE RIOMOIS DE YOGA
CLUB ATHLETISME LOISIRS
CLUB SERINOPHILE
COMITE DE JUMELAGE
COMITE LOCAL DES ANCIENS COMBATTANTS VICTIMES DE GUERRE (ACVG)
COMPAGNIE 2 PAS SAGES
CROIX BLEUE
FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES (FCPE)
GAPERONS ROUGES
HEBERGEMENT ET SOLIDARITE SANS FRONTIERE
LA SAUCE MUSICALE
LES VOILES D'ORIENT
NOMADE
RIOM COUNTRY
RIOM PETANQUE
SOROPTIMIST
TAI CHI CHUAN
TANGO RIOM
UNION FEDERALE DES ANCIENS COMBATTANTS (U.F.A.C.)
UNICEF

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20181220-DELIB181229-DE
Date de télétransmission : 27/12/2018
Date de réception préfecture : 27/12/2018

RIOM